

# Guide du nouveau parent de l'école Paul et Virginie



## *Introduction :*

L'école Paul et Virginie, située à Tamarin sur la côte ouest de Maurice, est une compagnie à but non lucratif ; c'est-à-dire que tous les apports financiers qui proviennent essentiellement des écolages, sont réinvestis dans l'école (salaires, emprunts, assurances et fonctionnement). Elle a été **fondée en 2003** par quatre membres bénévoles qui constituent le comité de gestion et qui définissent les grandes orientations.

Elle est **partenaire de l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger (AEFE)**, c'est-à-dire que l'enseignement qui y est dispensé est conforme aux programmes français et aux exigences de l'AEFE. L'école ne reçoit pas de subvention de la France.

L'établissement travaille avec l'Ambassade de France pour la sécurité et avec l'inspection de la zone Océan indien concernant les conditions de partenariat avec l'AEFE (aspect pédagogique).

La directrice actuelle, Madame Sandra RABIER, est responsable de la gestion de l'établissement tant du point de vue du fonctionnement, de la sécurité que du point de vue pédagogique.



## Structure :

En 2020/2021, environ **415 élèves** sont scolarisés de la **PS** (nés en 2017) au **CM2** (nés en 2010) à l'école.

L'école accueille approximativement 1/3 d'élèves français, 1/3 d'élèves ayant la double nationalité française et mauricienne, 1/3 d'élèves mauriciens et quelques élèves qui n'ont aucune de ces deux nationalités.

L'école comprend **18 classes** :

- **5 en maternelle** (environ 120 élèves) : **3 classes de PS/MS/GS**
- **13 en élémentaire** (environ 280 élèves) : **3 classes de CP, 3 classes de CE1, 3 classes de CE2, 2 classes de CM1 et deux classes de CM2**

Environ soixante personnels assurent le service de qualité de l'école Paul et Virginie :



*Photographie prise le jour de la rentrée d'août 2020*

- **L'équipe d'entretien** compte quatorze personnels : **7 femmes et 7 hommes.**
- **L'administration** de l'école est assurée par **7 personnels** : un responsable de vie scolaire, une gestionnaire-administrative, un responsable des ressources humaines, une secrétaire-réceptionniste, une assistante comptable et une directrice (ou cheffe d'établissement).
- **Une quarantaine de personnels** composent l'équipe enseignante. 18 enseignant.e.s responsables de classe, 5 enseignantes d'anglais, 2 enseignantes remplaçantes, deux enseignantes responsables des dispositifs d'aide et deux accompagnatrices pour les élèves bénéficiant de ces dispositifs, 6 assistantes maternelles, un référent d'EPS et une documentaliste

## Nos priorités :

### Le devenir citoyen de chaque élève.

- L'élève, sa responsabilité individuelle et son autonomie :  
apprendre à l'élève à se responsabiliser quotidiennement avec la collaboration des familles par des actions diverses.
- L'élève et sa responsabilité collective : apprendre à représenter un groupe et à s'exprimer devant une audience, à porter secours, à être un usager de la route (attestation de sécurité routière), avoir une attitude éco-responsable (notamment travaux autour du potager biologique, du gaspillage, du tri sélectif...).



### L'enseignement des langues : le français et l'anglais

La plupart des enseignements s'effectue en français. L'objectif est de permettre à chaque élève de s'exprimer en français à l'oral comme à l'écrit, à bon escient, en fonction d'un contexte.

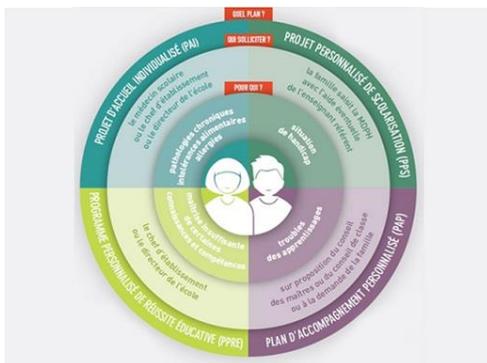
Toutefois, l'anglais a aussi une place privilégiée dans notre établissement.



**Le français et l'anglais sont présents en maternelle.** Pendant les temps de classe, l'enseignant.e et l'assistante maternelle s'expriment à certains moments, en français et à d'autres, en anglais.

En élémentaire, l'enseignement de l'anglais **est renforcé** (par rapport aux exigences des programmes français) **environ d'une heure d'anglais par jour.** Cet enseignement se fait la plupart du temps en **groupes restreints d'une dizaine d'élèves avec des enseignant.e.s « native speaker » en anglais.**

L'école salarie 6 enseignant.e.s qui assurent tous les enseignements en anglais en élémentaire.



## La prise en charge de la diversité des élèves

Tous les enseignants responsables de classe sont formés à la gestion de l'hétérogénéité. L'objectif est de permettre à chaque élève de pouvoir progresser selon ses besoins.

L'école a mis en œuvre deux dispositifs d'aide :

- **Un dispositif pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.** Une enseignante formée aux différents troubles et à la diversité des méthodes d'apprentissage, aide au repérage de ces élèves dans les classes et organise des temps pédagogiques spécifiques pour chaque élève avec la famille et les éventuels thérapeutes qui le suivent. Enfin, elle gère les protocoles de suivi (PPRE et PAP) pour leur permettre d'apprendre selon leurs besoins.



- **Un dispositif pour les "Elèves Autrement Capables".** Une enseignante spécialisée organise le parcours éducatif des "élèves autrement capables" qui ont chacun un emploi du temps personnalisé. Une accompagnatrice l'aide dans cette démarche.



- **Une psychologue** intervient une dizaine d'heures par semaine, Mme Sophie Mamet que vous pouvez contacter via [mamet.sophie@gmail.com](mailto:mamet.sophie@gmail.com)

Elle a pour mission d'échanger avec les élèves et leur famille, d'observer les élèves dans les classes pour aider à la prise en charge personnalisée de ceux-ci. Elle anime également des séances dans les classes en lien avec la gestion des émotions et l'enseignement civique et moral.

L'école met aussi à disposition des thérapeutes extérieurs, un bureau pour qu'ils puissent consulter sur place limitant ainsi les déplacements des élèves pendant le temps scolaire.

**Deux orthophonistes :**

Mme Amélie Couacaud : [amelieharel@yahoo.fr](mailto:amelieharel@yahoo.fr)

Mme Adeline Duchenne : [adelineduchenne@hotmail.com](mailto:adelineduchenne@hotmail.com)

**Une psychomotricienne :**

Mme Laetitia Julien : [laetitia.julien.psychomot@outlook.com](mailto:laetitia.julien.psychomot@outlook.com)

Pour tout renseignement à ce sujet, n'hésitez pas à contacter la directrice.

## Une ouverture sur l'environnement extérieur : les arts, le sport et la culture dans le contexte local

- L'éducation physique et sportive fait partie des programmes français. Un référent en éducation physique et sportive, ayant des compétences sur le développement de l'enfant et dans les domaines sportifs, encadre chaque classe au moins une fois par semaine. Deux séances d'EPS hebdomadaires minimum sont proposées dans chaque classe dans des domaines sportifs variés.



Tous les élèves de l'école bénéficient de 6 à 10 séances de natation chaque année. L'école a un accès privilégié piéton à la piscine du Riverland (club sportif voisin) en passant sous le pont.

- De nombreux projets pédagogiques permettent aux élèves la découverte de l'environnement proche :

- des rencontres au sein de l'école avec les talents mauriciens
- des sorties à la journée diverses, des rencontres avec des auteurs, des artistes, des artisans...
- une classe de voile en CE2
- une classe transplantée en CM1 sur le patrimoine mauricien ...



- L'ouverture sur les arts est très présente à l'école Paul et Virginie. Nous saisissons les opportunités qui sont offertes aux élèves quant à la découverte des expositions temporaires proposées en local et encourageons la visite de lieux artistiquement riches où les rencontres avec des artistes mauriciens ou de passage sont possibles.

Une semaine des Arts est organisée depuis plusieurs années en fin d'année scolaire et est suivie de plusieurs spectacles pour une restitution aux parents. C'est l'occasion pour les élèves d'apprendre autrement, d'essayer de créer, de partager avec d'autres des compétences, de découvrir des auteurs mauriciens ou étrangers et de s'exprimer devant un public.



## Les horaires :

Les horaires scolaires sont les suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h15 à 14h50
- Mercredi : 8h15 à 12h



L'école propose un accueil à 7h45 tous les jours ouvrés (du lundi au vendredi) :

- en élémentaire dans la cour, surveillé par les personnels de l'établissement.
- en maternelle dans la classe, encadré par les assistantes maternelles.

Après les horaires scolaires, l'école propose des activités périscolaires :

- soit en garderie (50rs de l'heure) sans obligation de prévenir,
- soit en activités périscolaires avec inscription en ligne à des dates précises pour le trimestre, sur EPVboutique (<http://epvboutique.com/ecole/>). Les modalités d'inscription vous seront annoncées dans le communiqué hebdomadaire de la directrice en temps voulu.

Les horaires extrascolaires sont les suivants :

- Mardi, jeudi de 15h à 15h55 et de 16h à 16h55
- Mercredi de 12h30 à 13h25 et de 13h30 à 14h25
- Lundi et Vendredi de 15h à 15h55

L'école assure la surveillance des périodes de transition, même celle du mercredi entre 12h et 12h30.



## La collation et la restauration scolaire :

### - La collation :

Les élèves ont la possibilité d'apporter une collation en maternelle et en élémentaire encore cette année. Elle est facultative et ne doit pas remplacer le déjeuner.

**Nous vous conseillons fortement de fournir à votre enfant une collation composée d'un fruit ou d'un légume dans une boîte réutilisable.**

**Nous vous serions reconnaissants d'éviter les emballages par souci écologique ; chaque élève apportera sa collation dans une petite boîte portant ses nom et prénom.**

### - Le déjeuner :

Les élèves de la maternelle déjeunent de 11h30 à midi, encadrés par leur enseignant.

Les élèves de CP et CE1 déjeunent à midi, encadrés par les personnels d'entretien et le responsable de vie scolaire.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 déjeunent à 12h25, encadrés par les personnels d'entretien et le responsable de vie scolaire.

Un service de restauration est assuré par un prestataire extérieur, il n'est pas obligatoire. Chaque enfant a la possibilité de prendre le repas chaud à l'euro-péenne du prestataire, le repas « sandwich » du prestataire ou le repas qu'il a apporté.

Le personnel de l'école peut faire chauffer les repas apportés de la maison sur demande de l'enfant.

Pour avoir plus de précisions sur l'inscription à la cantine, veuillez contacter le prestataire : Jean-François DARNE [epv.cantine@gmail.com](mailto:epv.cantine@gmail.com)

Tous les jours (excepté le mercredi), la BCD est ouverte et accueille les élèves avant ou après leur déjeuner. Ils ont les bienvenus pour lire et profiter d'un temps calme.

**Il est vivement conseillé de mettre la collation et l'éventuel déjeuner de votre enfant dans un sac isotherme. Nous rappelons que chaque élève doit avoir sa gourde et peut la remplir à chaque récréation aux robinets d'eau filtrée installés dans l'école.**



## La communication :

A l'école, nous veillons à ce que votre enfant se sente bien et puisse apprendre dans de bonnes conditions. Afin d'être au plus près des besoins de votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter selon le tableau suivant :

Pour s'informer	<b>Le communiqué hebdomadaire de la direction</b> aux familles (généralement le mercredi) pour les informer de la vie de l'école.
	<b>La page Facebook</b> de l'établissement mise à jour quasiment quotidiennement. <a href="https://www.facebook.com/EcolePauletVirginie/?ref=bookmarks">https://www.facebook.com/EcolePauletVirginie/?ref=bookmarks</a>
	<b>Le site de l'établissement</b> qui retrace les événements, vous permet d'avoir des réponses et fait apparaître les informations de dernière minute. <a href="http://www.ecolepauletvirginie.com">www.ecolepauletvirginie.com</a>
	<b>Des rencontres individuelles parents/enseignants sont organisées deux fois par an</b> (décembre et juin) à l'occasion de la diffusion des livrets scolaires. Les parents peuvent aussi rencontrer à ces moments-là les enseignants d'anglais.
Pour prévenir	<b><u>D'une absence plus ou moins longue :</u></b> Envoyez un courriel au responsable de vie scolaire, Jean-Noël VALERY, le jour de l'absence avec le certificat médical (si plus de trois jours) <a href="mailto:viescolaire@ecolepauletvirginie.com">viescolaire@ecolepauletvirginie.com</a>
Pour s'inscrire	A l'école (nouvel enfant) ou à des actions diverses proposées par l'école : (Luicille VALENTE) <a href="mailto:reception@ecolepauletvirginie.com">reception@ecolepauletvirginie.com</a>
Pour transmettre une remarque ou poser une question	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>D'ordre pédagogique sur la classe.</b> Mettre un message dans le carnet de liaison de votre enfant à destination de l'enseignant, ou Prendre rendez-vous avec l'enseignant via le carnet de liaison.</li><li>- <b>En lien avec le fonctionnement de la classe :</b> Prendre rendez-vous avec l'enseignant via son mail, Ou Transmettre la remarque ou la question au représentant de parent de la classe. <i>(liste sur le site internet)</i></li></ul>

Le téléphone fixe de l'établissement : (+230) 483 49 63)

et le téléphone portable : (+230) 5478 89 52)

La directrice est à votre écoute pour tout renseignement ou problème.



*Sandra Rabier*  
Chef d'établissement

Tel : +230 483 4963  
Mob : +230 547 88 952  
Route Royale, Tamarin, Ile Maurice.  
[direction@ecolepauletvirginie.com](mailto:direction@ecolepauletvirginie.com)  
[www.ecolepauletvirginie.com](http://www.ecolepauletvirginie.com)